



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

SIDA

Question écrite n° 50139

Texte de la question

M Jacques Godfrain expose a M le ministre delegue a la sante qu'un responsable gouvernemental a declare recemment que desormais les analyses sur la seropositivite seraient faites systematiquement pour tous les dons dans les banques de sperme. Or, face au scandale deja ancien des hemophiles contamines, etait-il necessaire d'attendre autant pour prendre cette decision ? Il lui demande si les lots anciens dans les banques de sperme seront analyses, ou detruits, ou vendus en l'etat ; si c'est par strategie financiere que cette directive vient aussi tardivement ; s'il y a eu enquete pour apprehender le nombre de femmes contaminees a l'occasion d'une insemination. Il souhaiterait egalement savoir, si l'on compte des victimes, quelle est la position du Gouvernement quant au probleme de leur indemnisation.

Texte de la réponse

Reponse. - L'article 13 du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social du 31 decembre 1991 pose le principe d'un dispositif d'agrement et de controle specifique des centres pratiquant ces activites, instaure des sanctions penales en cas de non-respect des prescriptions legales. Cet article vise egalement a donner des garanties sanitaires au don de sperme en interdisant l'insemination par sperme frais et en imposant des tests de depistage des maladies infectieuses chez le donneur. Le decret no 92-174 du 25 fevrier 1992 a precise quels etaient les depistages a effectuer ; parmi ces depistages, figure celui de l'infection par les virus 1 et 2 de l'immunodeficiency humaine. Dans la pratique, les centres autorises aux activites de banque de sperme par decision ministerielle, a savoir 19 CECOS et deux banques privees effectuent tous le depistage de la serologie HIV de maniere systematique depuis mai 1985. Une etude des CECOS sur le depistage de la serologie HIV dans une sous-population de 143 patientes traitees entre 1981 et 1985 a ete totalement negative. De meme un bilan annuel des CECOS en 1990 portant sur plus de 4 000 donneurs n'a montre aucun cas de seropositivite. Les CECOS pratiquent, six mois apres une premier diagnostic de l'infection chez le donneur, un deuxieme test avec recherche d'antigene avant l'utilisation du sperme compte tenu du delai possible entre la contamination d'une personne et la positivite du serodiagnostic.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50139

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4687